



Capital social de 115.000.000.000 de DA RC° N°02B18083
ALGERIE TELECOM

Direction Opérationnelle d'Ain T'émouchent
Sous- direction Technique Opérationnelle
Département Réseau d'accès

Réf : AT/DOT- 46/SDTO/DRA/CRU /14/ 2022

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
MAHOONY RACHA
Cite 150 logts LOUBET BLOC5
ORAN

Objet : MISE EN DEMEURE.

Projet : Travaux de modernisation ODN « Centre-ville sidi Safi T001 LINE A72FO-JOINT02 ».

- Vu le contrat d'adhésion N°43/2021 ayant l'objet travaux de remplacement, réparation et de développement du réseau de distribution optique (ODN).
 - Vu le bon de commande N°210075du30/06/2021.
 - Vu l'ordre de service N°42du05/08/2021 de démarrage des travaux notifié.
 - Vu Le PV d'ouverture de chantier daté le 05/08/2021.
 - Vu l'article 34 du marché N°43/2021, portant les conditions de la résiliation en cas d'inexécutions de ses obligations selon les normes d'ingénierie édictée dans le CPT de la convention.
 - Vu le PV de réception provisoire sous réserves en date du 20/01/2022 ; le 01/02/2022 et 09/02/2022.
 - Vu l'inexécution des obligations pour la relève des réserves dans le délai mentionnés sur les trois PVs.
- De ce qui procède :
- L'Entreprise MAHOONY RACHA représenté par son gérant est **mise en demeure**, pour la relève de ces réserves dans **un délai de 48 Jours** à compte de la notification de la mise en demeure avec les voies réglementaires.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise.

Ain T'émouchent, le 09/02/2022

Directeur opérationnel

